

Le 29 juillet 2011

## CHIFFRE D'AFFAIRES (DEUXIEME TRIMESTRE 2011)

HAUSSE SENSIBLE DU CHIFFRE D'AFFAIRES AU DEUXIEME TRIMESTRE,  
SOUTENUE PAR LE SEGMENT D'ACTIVITE PLOMB

- Cours des métaux

La moyenne des cours du plomb et du zinc s'établit comme suit:

	1 <sup>er</sup> semestre 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2011	Variation
<b>Cours du Plomb (euro / tonne)</b>	1 565	1 841	+ 18%
<b>Cours du Zinc (euro / tonne)</b>	1 619	1 660	+ 3%

- Chiffre d'affaires consolidé (hors taxes) – non audité

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Recylex par branche d'activité s'établit comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice 2011		
	Premier trimestre	Deuxième trimestre	TOTAL à fin juin
Plomb	89 136	93 029	182 165
Zinc	23 702	20 188	43 890
Métaux spéciaux	7 184	8 457	15 641
Plastique	3 411	3 668	7 079
<b>TOTAL Chiffre d'affaires</b>	<b>123 433</b>	<b>125 342</b>	<b>248 775</b>

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice 2010		
	Premier trimestre	Deuxième trimestre	TOTAL à fin juin
Plomb	69 725	62 586	132 311
Zinc	20 860	22 783	43 643
Métaux spéciaux	5 944	6 676	12 620
Plastique	2 093	2 934	5 027
<b>TOTAL Chiffre d'affaires</b>	<b>98 622</b>	<b>94 979</b>	<b>193 601</b>

- *Activité Plomb*

L'augmentation de 49% du chiffre d'affaires de l'activité Plomb au cours du deuxième trimestre 2011 par rapport au deuxième trimestre 2010 est la conséquence d'une part, de la hausse de 16% du cours du plomb exprimé en euros et d'autre part, de l'accroissement des volumes de vente, notamment d'argent

(sous-produit issu de l'usine de Nordenham) conjuguée à la hausse du cours de l'argent durant cette même période.

- *Activité Zinc*

La baisse de 11% du chiffre d'affaires de l'activité Zinc au cours du deuxième trimestre 2011 par rapport à la même période de l'année précédente résulte principalement d'une baisse des ventes d'oxydes Waelz en Allemagne en raison de l'arrêt de maintenance programmé de la filiale Harz-Metall GmbH en mai 2011, le cours du zinc exprimé en euros ayant par ailleurs baissé de 1% au cours de cette même période. De plus, les ventes d'oxydes de zinc ont diminué de 8% au cours du deuxième trimestre 2011 par rapport au deuxième trimestre 2010, le niveau des ventes au deuxième semestre 2011 restant néanmoins comparable à celui du deuxième semestre 2010.

- *Activité Métaux Spéciaux*

La hausse de 27% du chiffre d'affaires de l'activité Métaux Spéciaux au cours du deuxième trimestre 2011 par rapport au deuxième trimestre 2010 s'explique d'une part, par la forte hausse des prix du germanium, cumulée à une légère augmentation du volume des ventes de ce produit. D'autre part, les ventes d'arsenic de haute pureté ont été marquées par une augmentation très sensible au cours du second trimestre 2011 par rapport à la même période de l'année précédente, suite à une demande accrue en provenance des producteurs de circuits intégrés. Enfin, le chiffre d'affaires des autres métaux, à l'exception du tellure de cadmium, a augmenté de 26% au cours de cette même période.

- *Activité Plastique*

L'augmentation de 25% du chiffre d'affaires de l'activité plastique durant le deuxième trimestre 2011 par rapport au deuxième trimestre 2010 résulte essentiellement de la hausse du prix du polypropylène, ainsi que de la poursuite de la reprise de l'activité, en Allemagne principalement.

- **Chiffre d'affaires de la société mère (non audité) :**

Le chiffre d'affaires de la société mère pour le premier semestre de l'exercice 2011 s'est établi à 51,5 millions d'euros, dont 50,9 millions d'euros pour le secteur d'activité "plomb" et 0,6 million d'euros pour des prestations de services aux sociétés du groupe. Au cours du premier semestre de l'exercice précédent, le chiffre d'affaires de la société mère était de 43 millions d'euros, dont 42,4 millions d'euros pour le secteur d'activité "plomb" et 0,6 million d'euros pour des prestations de services aux sociétés du groupe.

- **Procédures judiciaires en cours concernant Metaleurop Nord SAS**

- *Anciens salariés de Metaleurop Nord SAS*

- Dans le cadre de l'appel interjeté à l'encontre des jugements de la section Industrie du Conseil des Prud'hommes de Lens du 27 juin 2008, la Cour d'Appel de Douai, le 18 décembre 2009, a :

- (i) rejeté les demandes de 22 anciens salariés protégés, qui ont décidé de se pourvoir en cassation à l'encontre de ces décisions. Le délibéré de la Cour de Cassation est fixé le 28 septembre 2011.
  - (ii) octroyé à 460 anciens salariés non-cadres des indemnités d'un montant total d'environ 12,4 millions d'euros, intégré au passif du plan de continuation de Recylex SA. Le 9 février 2010, Recylex SA a décidé de se pourvoir en cassation à l'encontre de ces décisions. Le délibéré de la Cour de Cassation est fixé le 28 septembre 2011.
  - (iii) renvoyé 11 dossiers à une audience ultérieure. Le 17 décembre 2010, la Cour d'Appel de Douai a octroyé à 8 anciens salariés non-cadres des indemnités d'un montant total de 240 800 euros, intégré au passif du plan de continuation de Recylex SA, qui a décidé de se pourvoir en cassation à l'encontre de ces décisions. Les dossiers de 3 anciens salariés seront examinés par la Cour d'Appel de Douai le 28 septembre 2011.

- Dans le cadre des demandes des anciens salariés cadres de Metaleurop Nord SAS, le 17 décembre 2010, la Cour d'Appel de Douai a :
  - (i) rejeté les demandes de 6 anciens salariés protégés, qui ont décidé de se pourvoir en cassation à l'encontre de ces décisions.
  - (ii) octroyé à 84 anciens salariés cadres des indemnités d'un montant total d'environ 3,6 millions d'euros, intégré au passif du plan de continuation de Recylex SA, qui a décidé de se pourvoir en cassation à l'encontre de ces décisions.
  - (iii) renvoyé 1 dossier à une audience ultérieure, qui se tiendra le 28 septembre 2011.
  
- Dans le cadre des nouvelles demandes d'indemnisation formulées en décembre 2010 par 137 ex-salariés non-cadres et 55 ex-salariés cadres de Metaleurop Nord SAS non parties aux procédures initiées en 2006, chaque demandeur réclame des indemnités d'un montant compris entre 30 000 euros et 50 000 euros et 300 euros à titre de frais, représentant un montant total d'environ 9,96 millions d'euros. La Société a provisionné l'intégralité de ces demandes dans ses comptes au 31 décembre 2010 et entend contester tant la recevabilité que le fond de ces demandes. Les prochaines audiences devant les sections Industrie et Encadrement du Conseil de Prud'hommes de Lens sont fixées le 20 septembre 2011.
  - *Action en comblement de passif des liquidateurs de Metaleurop Nord SAS*

Dans le cadre de l'action en comblement de passif initiée par les liquidateurs de Metaleurop Nord SAS et rejetée en première instance, la Cour d'Appel de Douai a décidé, le 18 novembre 2008, de surseoir à statuer en invitant les parties à saisir le Conseil d'Etat sur l'examen de la légalité d'une disposition réglementaire. Par son arrêt du 20 mai 2011, le Conseil d'Etat a considéré que l'exception d'illégalité soulevée par Recylex SA devant la Cour d'appel de Douai n'était pas fondée et a, par conséquent, rejeté sa requête en appréciation de légalité.

L'affaire a été renvoyée à l'audience de la mise en état de la Cour d'Appel de Douai du 23 septembre 2011. A cette date, les liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord SAS auront la possibilité de déposer de nouvelles conclusions, auxquelles Recylex SA aura la possibilité de répondre, et ce jusqu'à la date de clôture de la procédure qui sera fixée ultérieurement par la Cour d'appel.

\*\*\*\*\*

▪ **Calendrier de communication financière**

- *Rapport Financier Semestriel 2011*                      31 août 2011 (avant bourse)

\*\*\*\*\*

**Contact Presse :**

**Euro RSCG C&O**

Ghislaine Gasparetto : +33 (0)1 58 47 95 25

**Contact Investisseurs:**

**Euro RSCG C&O**

Marie Frocrain : +33 (0)1 58 47 86 64

